

**OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE
CERCLE D'HISTOIRE (n° 112)**

**La localisation de l'église
et du cimetière de Brechlingen**

« Fais des photos des maisons n° 26 et 30 dans la rue des Vosges et de l'entrée de la rue de la Vallée à Brechlingen, mets les dans une enveloppe, puis vas chez D. H. à la Mairie. Il te donnera un ancien plan de Brechlingen sur lequel il y a les "Kapellenmatten". Derrière les "Kapellenmatten" tu trouveras la solution ! »

C'est ce que m'a conseillé il y a quelques années un ami, décédé depuis. Et la solution a été trouvée !

Désormais le lieu où se situait l'église de Brechlingen peut être désigné avec précision.

L'existence de ce lieu de culte était connu des historiens et Louis Klock avait collecté des renseignements en 1967 pour le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne, n° 58 – 59 : "Wasselonne : site – passé – monuments" :

« Une chapelle dont le (saint) patron n'est pas connu, se trouvait à Brechlingen. La commune en disposa en l'année 1568 (comme le montre le linteau du n° 26, rue des Vosges) ; le seigneur territorial lui réclama un cens (un impôt) annuel de 2 Schillings. Lors de l'établissement du simultaneum, les protestants s'étaient offerts de mettre à la disposition des catholiques l'église de Brechlingen (pour garder seuls l'usage de l'église de Wasselonne). Au 17^e siècle les nobles de Lutzelbourg possédaient un bien "bey Brechlingen Kapelle". Un demi-arpent de terre "auf der Kappelmatt" est grevé d'un cens au profit du Grand-Chœur de Strasbourg. Le même document reproduit le lieu-dit "bei der Kapellen" ou "bey der Kapell". Le chapelain de saint Nicolas est mentionné dans l'obituaire (le livre des messes anniversaires de décès) comme célébrant. Cette chapellenie était dotée de biens-fonds auxquels il est fait allusion dans le renouvellement des biens de Fleckenstein de l'année 1511... (Selon) un dénombrement des biens de l'Eglise de l'année 1580, un bien de l'Eglise et un bien de la chapellenie se touchaient ».

R. B.

Ces articles sont consultables sur le site Internet de la Ville de Wasselonne www.wasselonne.fr – rubrique : découvrir Wasselonne, Wasselonne ses indéniables atouts.